

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Autorisation CNDP N° : AA-215/2019



Déclaration de Maladie

N° W21-613610

6/11/20

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Matricule : 005221 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Taoufay Brahim BOUGHARBAL

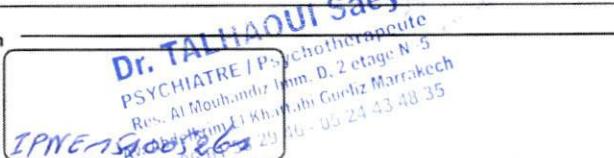
Date de naissance : 01/01/1967

Adresse :

Tél. : 0670 57 47 66 Total des frais engagés : 11711,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 31/12/2020

Nom et prénom du malade : El yachkawi naima

Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Tr�性障碍症

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Marrakech

Le : 31/12/2020

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31/05/2020	✓ contractuel	✓	700,00 =	INP : 12345678901234567890 Dr. TALHA CHIATRE / Psychiater/psychotherapeute 10, rue Abdellah Guelz Marrakech Téléphone : 05 24 43 48 36

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien et du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Dr. Younes BOUJENDA PHARMACIE NOUJOUT LarBouzZaren Bttn - 105 ch - 1 -</i>	<i>21/12/20</i>	<i>111150</i>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'FCG.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

The diagram shows a 10x10 grid of points. A central point is labeled H. A point labeled D is located at the bottom-left corner of the grid. A path starts from D and moves through several points, some of which are labeled with numbers (1 through 8) and some with letters (A through H). The path follows a specific sequence of points, indicated by arrows. The grid is bounded by a black border.

COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DATE DU DEVIS	



Psychiatre

Psychothérapeute

Électroencephalographie

Diplômé de l'université M^{ed}V, Rabat

طبيب نفسي
معالج نفسي

التطبيط الكهربائي للدماغ

خريج جامعة محمد الخامس بالرباط

Marrakech le

30/12/2020

El Yachkouri Naima

30/12/2020

04/01/22

36/ 2 Solian Solutio

36/ 4 50 — 50 — 100

36/ 4 Humix forte 20 — 20

36/ 4 Artex Trif 15 — 15 — 15

36/ 4 Dzogar 200 10 — 10

36/ 4 Polysma 20 — 10 — 20

36/ 4 Marjane forte 100 — 10 — 80 (2)

36/ 4 100 — 80 — 50

PHARMACIE NOUJOUAD
Dr. Younes
N°19 Lot Bouzparren Route de Fès
Marrakech - Tél. : 05 24 44 50 03

Dr. TALHAOUI Saeyd
PSYCHIATRE / Psychotherapeute
Rés. Al Mouhandiz Imme. B, 2^{ème} étage N° 5
Av. Abdelkarim EL KHATTABI Gueliz Marrakech
Tel: 06 61 53 29 41 - 05 24 43 48 35

كليز،شارع عبد الكريم الخطابي،إقامة المهدلز،الطابق 2 رقم 5،(قرب مرجان ماركت-كليز) مراكش

Queliz, Rue Abdelkarim EL KHATTABI, Rés. Al Mouhandiz, 2^{ème} N° 5 - [Prés de Marjane Market-Gueliz] Marrakech

Tél. : 05 24 43 48 35 • GSM : 06 61 53 29 46 • talhaouisaeyd@hotmail.com

29 0
LOT 2023
PER
PPV
37,60

Dr. TALHAOUI Saeyd
PSYCHIATRE / Psychothérapeute
Res. Al Maghribia Imm. D. 2 étage N. 5
Av. Abdolkarim EFR. 100B 2022 Marrakech
Tel: 06 67 53 27 46 06 24 43 48 35

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.I.
Ain sebaâ Casablanca
SOLIAN GT BUV 100MG/ML
FL 60ML
PPV : 365,00 DH
6 118001 081806

R.D.V

25 FEV 2021

AMM N° / MA N° : 459/16 DMP/21/NNP
Lot N° / B N° : 27430F/3
Fab / Mfg : 06 2020
Per / Exp : 06 2022
PPV: 76.00 DHS

ARTANE 5MG
CP B20
LOT : 201013
PER : 08 2023
P.P.V : 13DH30
6 118000 060314

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.I.
Ain sebaâ Casablanca
SOLIAN GT BUV 100MG/ML
FL 60ML
PPV : 365,00 DH
6 118001 081806

AMM N° / MA N° : 459/16 DMP/21/NNP
Lot N° / B N° : 27249C/1
Fab / Mfg : 03 2020
Per / Exp : 03 2022
PPV: 76.00 DHS

ARTANE 5MG
CP B20
LOT : 201009
PER : 12 2022
P.P.V : 13DH30
6 118000 060314

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.I.
Ain sebaâ Casablanca
NOZINAN 4% sol buv
n 30 ml
P.P.V : 38,50 DH
6 118001 081806

ARTANE 5MG
CP B20
LOT : 201010
PER : 08 2023
P.P.V : 13DH30
6 118000 060314

Distribué par Roche S.A.
Bd. Sidi Abdellah
Ivoire 05, Casablanca Maroc
MADOPAR 200/50-100 comprimés
P.P.V : 298,00 DH
6 118001 050697

AMM N° / MA N° : 459/16 DMP/21/NNP
Lot N° / B N° : 27249C/1
Fab / Mfg : 03 2020
Per / Exp : 03 2022
PPV: 76.00 DHS

AMM N° / MA N° : 459/16 DMP/21/NNP
Lot N° / B N° : 27430F/3
Fab / Mfg : 06 2020
Per / Exp : 06 2022
PPV: 76.00 DHS

LOT
PER
PPV
37,60